

PROGRAMME



BILAN DE COMPETENCES

Faites le point sur votre parcours et bâtissez un projet aligné avec vos aspirations grâce au bilan de compétences, un outil idéal pour explorer vos options de carrière, de reconversion ou de formation.

OBJECTIFS

- ✓ Faire le point sur votre parcours
- ✓ Identifier vos compétences et motivations
- ✓ Construire un projet professionnel motivant
- ✓ Faciliter votre repositionnement
- ✓ Élaborer un plan d'action concret

PRE-REQUIS

- ✓ Aucun

PROGRAMME

- ✓ 3 phases :

préliminaire

investigation

conclusion



24 heures
sur une période de 6 à 12
semaines



Tout public : Salariés,
indépendants, demandeurs
d'emploi



entre 2000€ et 2500€

www.johanne-maris.fr



LES 3 PHASES

préliminaire

- Évaluer la situation, les attentes et les besoins individuels.
- Expliquer le processus de la prestation ainsi que les méthodes employées.
- Établir des objectifs et un programme sur mesure.
- Valider son engagement dans la démarche.

investigation

- Identifier compétences, connaissances et aptitudes.
- Explorer les pistes d'évolution ou de reconversion.
- Repérer les compétences transférables et contraintes.
- Analyser les besoins et profils du marché.
- Évaluer la faisabilité des pistes professionnelles.

conclusion

- Résumer les éléments de la phase d'investigation.
- Formaliser un ou plusieurs projets professionnels.
- Identifier les atouts et contraintes influençant la réalisation du projet.
- Créer un plan d'action pour concrétiser le projet.

ORGANISATION

Le programme inclut des entretiens individuels avec un consultant, accompagnés de recherches documentaires et de travaux personnels.

Délai : le bilan pourra démarrer 2 semaines après votre inscription sur la plateforme CPF.

METHODES PEDAGOGIQUES & MODALITES D'EVALUATION

Le bilan de compétences utilise des méthodes adaptées, dont des entretiens individuels, tests psychométriques, auto-évaluations et recherches métiers. Évaluation : À l'issue du bilan, un document de synthèse confidentiel vous est remis, récapitulant vos réflexions, projets professionnels et actions à mettre en œuvre

FINANCEMENTS

Votre bilan de compétences peut être financé via le CPF, Pôle Emploi, le plan de développement des compétences de votre entreprise, ou par autofinancement.

Accessibilité : Notre bilan de compétences est adapté aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour évaluer ensemble les ajustements nécessaires.



06.07.15.20.22



johanne.maris@gmail.com

www.johanne-maris.fr